

Lycée Professionnel Maritime

RAPPORT D'ACTIVITE 2017-2018

Mobiliser à l'entrée dans la profession maritime

Les activités d'accueil et d'information de rentrée scolaire pour faciliter l'accès aux droits, ...	p. 5
Les activités d'appui et de conseil pour faciliter la constitution des dossiers destinés à l'octroi des bourses	p. 5
Les activités individualisées dans leurs dimensions sanitaires et sociales	p. 6
Etudiants en BTS ...	p. 9
Actions de Prévention	p. 10
Autres participations de prévention du SSM	p. 11
Des interventions en faveur des marins en formation continue pour contribuer à la réussite du projet professionnel	p. 12
Bilan 2017-2018	p. 13

Les Annexes

Une mission spécifique dédiée aux gens de mer	p. 15
Chiffres clés	p. 16
Des interventions individuelles et aux actions collectives	p. 17
Diaporama présenté et remis aux élèves : Entrée en formation	p. 18
Diaporama présenté et remis aux élèves : Entrée dans la vie active	p. 24



Mobiliser à l'entrée dans la profession maritime



Mobiliser à l'entrée dans la profession maritime

Mobilisation à l'entrée dans la profession maritime à destination des élèves des Lycées Professionnels Maritimes et des stagiaires en formation continue pour contribuer à l'équilibre entre formation et vie personnelle et préparer le futur marin à sa vie professionnelle :

- Accueillir les futurs marins et les informer.
- Apporter un appui et un conseil dans les demandes de bourses d'études.
- Repérer les difficultés sociales et accompagner les élèves pendant leur formation.
- Favoriser la prévention sociale notamment au travers d'actions d'informations collectives.

Dans les 12 Lycées Professionnels Maritimes :

LPM Le Portel

LPM Paimpol

LPM La Rochelle

LPM Fécamp

LPM Le Guilvinec

LPM Ciboure

LPM Cherbourg

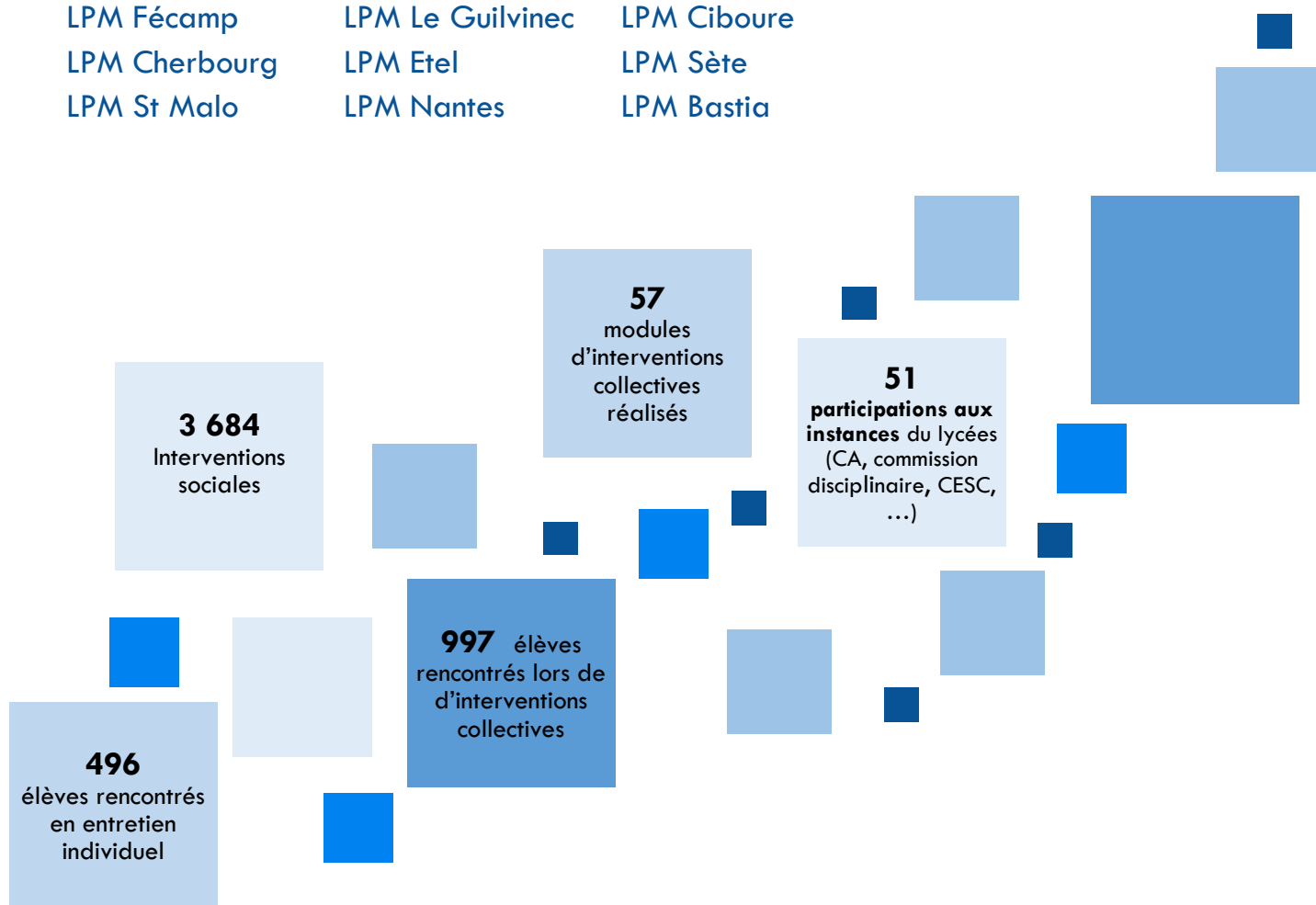
LPM Etel

LPM Sète

LPM St Malo

LPM Nantes

LPM Bastia

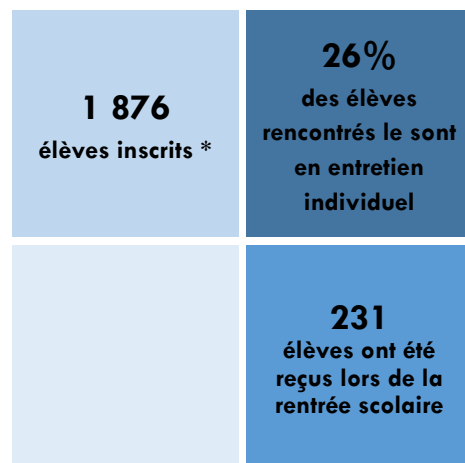


Mobiliser à l'entrée dans la profession maritime

Les activités d'accueil et d'information de rentrée scolaire pour faciliter l'accès aux droits, ...

Le SSM s'est mobilisé autour de la rentrée scolaire et plus spécifiquement au cours du 1er trimestre. Il a été présent dans les LPM :

- accueil et permanences à la rentrée,
- liaisons et contacts,
- commissions bourses et Fond Social Lycéen,
- présentation du service et des réseaux,
- réunion d'information pour les parents,
- participation aux pré-rentrées, journées portes ouvertes
- ...

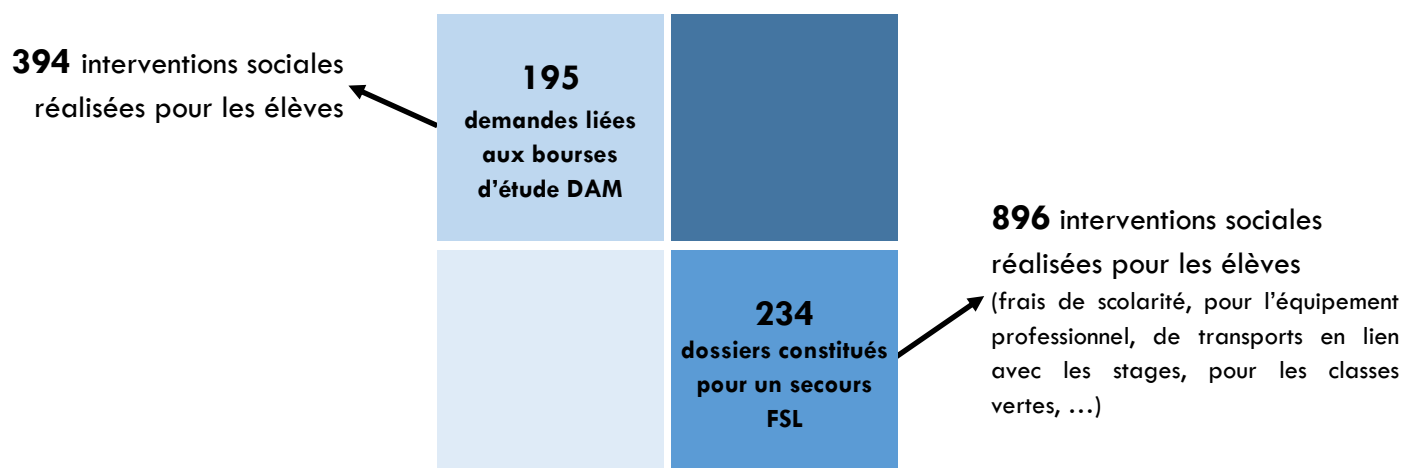


« Objectifs de travail en LPM

- Anticiper la rentrée : répondre aux problématiques (conditions d'hébergement hors internat, moyens d'accès au lycée, aides financières possibles).
- Repérer les problématiques futures : faciliter l'intégration des élèves à leur nouveau et futur milieu professionnel.
- Mettre à disposition des brochures d'information notamment de l'Institut de Prévention Maritime (I.M.P.)
- Enrichir les liens avec les enseignants : communiquer tant sur la finalité des études que sur celle d'un service social spécialisé dédié à la profession maritime. »

Les activités d'appui et de conseil pour faciliter la constitution des dossiers destinés à l'octroi des bourses

Pour les élèves des LPM, le SSM est à la disposition des établissements en cas de situations complexes.



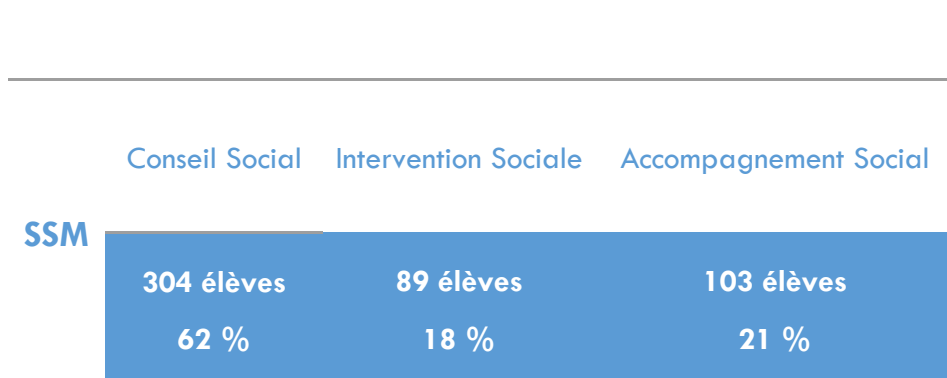
* chiffre Dam du 4/10/2017

Les activités individualisées dans leurs dimensions sanitaires et sociales



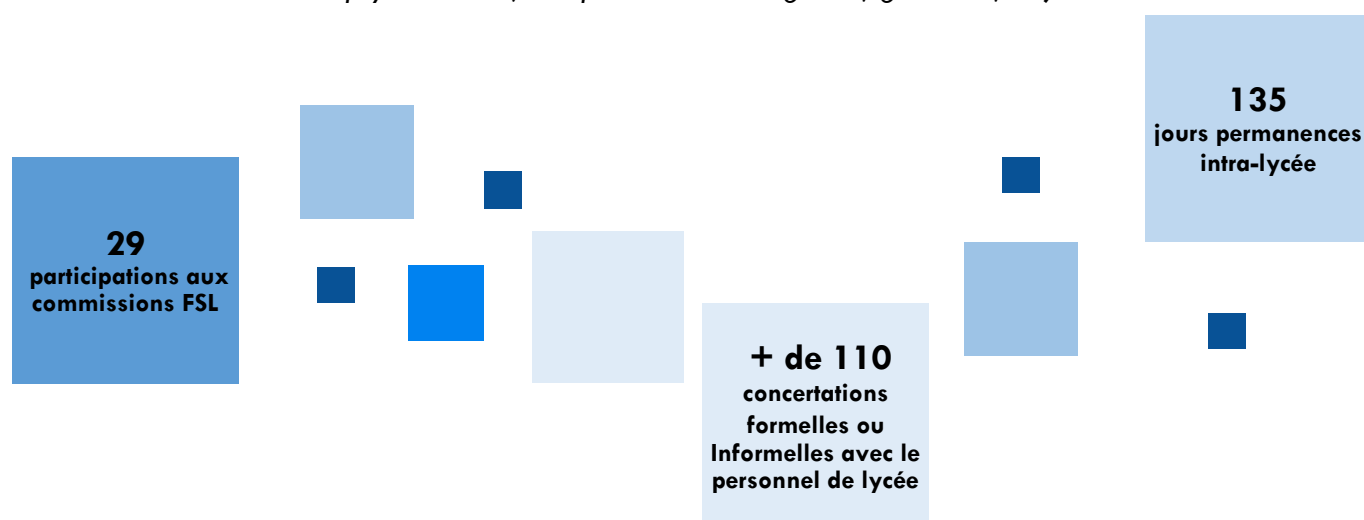
57% des interventions sociales relèvent d'un accompagnement directement avec l'élève

36 % des interventions concernent toutes les démarches nécessaires avec les partenaires pour la recherche d'information ou la mise en œuvre d'une aide coordonnée en faveur de l'élève.



A noter, la proportion des accompagnements sociaux à augmenter de 9% alors que le nombre de lycéens reçus en entretiens individuels n'augmentent que très légèrement, au cours de l'année scolaire. Cela démontre, un accroissement de situations sociales plus complexes au sein des lycées.

Les permanences au sein du lycée s'adressent à tout élève où sont abordés des thèmes comme la vie familiale, les difficultés d'adaptation à la vie en internat, les difficultés financières, les sujets en lien avec la santé (consommation de substances psychoactives, l'inaptitude à la navigation, grossesse, ...)



Mobiliser à l'entrée dans la profession maritime

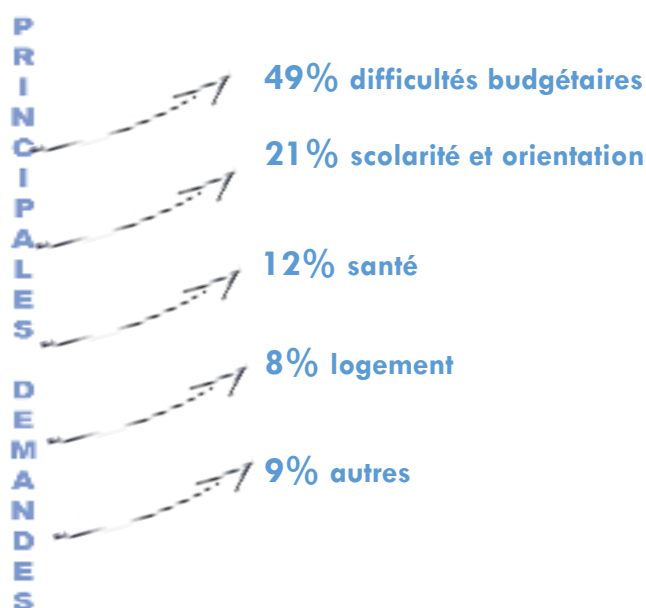
Principales demandes ...

Le SSM recherche les meilleures solutions suites aux diverses demandes par l'élève, par sa famille ou par l'équipe d'encadrement.

Le cadre confidentiel des entretiens favorise l'expression et l'évaluation.

Le SSM s'appuie également sur le réseau de l'élève.

750 demandes	492 élèves rencontrés
	3684 Interventions sociales



« Nous sommes interpellées de manière régulière au sujet des élèves dont les parents sont domiciliés à l'étranger c'est plus particulièrement le cas pour les élèves mahorais.

Ces élèves cumulent plusieurs difficultés sociales :

- L'éloignement familial peut engendrer un manque de soutien au niveau du quotidien de l'élève et de ce fait avoir des répercussions sur sa scolarité.
- Difficultés à obtenir une affiliation auprès de l'ENIM. Cela a évidemment des conséquences importantes dans la prise en charge médicale de l'élève.
- Des difficultés financières en lien avec les retards de paiements de la DASU pour les élèves mahorais. Cette situation entraîne des difficultés à se vêtir, à s'alimenter, à se soigner, à acheter le matériel scolaire, ...
- Trouver un hébergement durant le week-end. En effet, la plupart intègre les internats scolaires des lycées et rencontre des difficultés à financer les transports pour se rendre chez des proches ou régler des frais liés à l'hébergement durant cette partie de la semaine.

Notamment sur ce type de situation, le SSM est amené à travailler en partenariat avec le lycée mais aussi des institutions extérieures comme les associations caritatives, les médecins de ville, les pharmacies, pour essayer de soutenir l'élève et pallier aux conséquences de ces difficultés sociales.

De plus, le SSM par son action auprès des parents, de l'ENIM, du conseil départemental essaye d'intervenir le plus en amont possible afin de réduire les conséquences. »

Mobiliser à l'entrée dans la profession maritime

Principales interventions ...



Logement : 238 interventions sociales

« Au cours de l'année scolaire, nous avons été interpellés par un jeune qui souhaitait intégrer au plus vite l'internat du lycée. En effet, il était en colocation dans un logement privé et cette cohabitation se passait mal. Par conséquent, nous avons transmis les informations sur les démarches à effectuer au jeune et nous avons pris contact avec le responsable de l'internat. »

« Un élève souhaitant poursuivre sa scolarité en intégrant un BTS au sein d'un autre lycée maritime s'est rapproché du SSM. Nous lui avons communiqué les démarches à réaliser pour l'aider dans sa recherche de logement. L'évaluation globale de la situation du jeune, nous a permis de prendre connaissance des difficultés financières de ses parents et d'ainsi lui apporter des informations complémentaires notamment sur les bourses.»



Budget : 1 989 interventions sociales

« Les séparations ou les divorces parentaux impactent souvent très fortement le budget du parent ayant à charge le ou les enfants et peuvent avoir des répercussions sur la scolarité des lycéens. Dans ce cadre, nous sommes très souvent interpellés par des parents rencontrant des difficultés à payer certains frais (frais d'internat, de logement, de transport, de fournitures scolaires, ...) En fonction des situations, nous sommes amenés à réaliser des demandes d'échéanciers, de FSL, des orientations vers les partenaires sociaux de secteur, ... »



Santé 444 interventions sociales

« L'usage de substances psychoactives a engendré chez un élève un décrochage scolaire important. Afin d'essayer de remédier à cette situation et vu son refus d'entreprendre un suivi auprès du centre médico psychologique, nous l'avons mis en lien avec la maison des adolescents. »



Scolarité et orientation

662 interventions sociales concernant la scolarité et l'orientation pour les élèves LPM.

« Le SSM a été sollicité dans le cadre d'accueil d'élèves ayant besoin de dispositions particulières en lien avec leur handicap.

En effet, ces situations nécessitent souvent de nombreux échanges entre l'école, les parents, les institutions, afin de permettre à l'élève d'avoir accès à l'ensemble des dispositifs d'aides. Nous pouvons constater que plusieurs particularités maritimes amplifient cette nécessité de coordination entre les acteurs :

- Les lycées professionnels maritimes sont rarement confrontés à cette situation. Par conséquent, les liens avec les partenaires spécialisés sont à créer ou à développer.
- L'élève doit souvent s'éloigner de son département d'origine. Par conséquent, les aides octroyées par la maison départementale du handicap ne sont pas mises en place "de manière automatique" (AVS, matériel informatique avec logiciel adapté, tiers temps lors des épreuves, ...). Par conséquent, l'ensemble des protagonistes doit être sollicité pour permettre leurs mises en place.»



Famille : 351 interventions sociales

« Au cours de cette année, nous avons été interpellés à plusieurs reprises par l'équipe éducative au sujet de potentielles carences éducatives de la part de parents. L'éloignement géographique peut permettre la mise en lumière de certains dysfonctionnements familiaux ou la libération de la parole de l'élève.

Nous sommes intervenus à plusieurs niveaux auprès du lycéen, de l'équipe éducative et du conseil départemental.»

Mobiliser à l'entrée dans la profession maritime

Etudiants en BTS ...

Vu la particularité de leur cursus scolaire, le SSM s'est mobilisé auprès de ces étudiants tout au long de l'année scolaire :

- **Présence à la rentrée scolaire :**

« Les étudiants BTS ont été conviés par le CPE à un petit déjeuner au lycée en présence de la vie scolaire et du SSM afin de nous présenter et de se faire connaître. Cette approche a été constructive car plusieurs étudiants ont par la suite repris contact avec nous pour obtenir plus d'informations notamment pour les aides financières CNAF. »

- **Transmissions d'informations :**

Via des réunions , des permanences, d'affichages, ..., nous avons pu communiquer des informations sur les actions du SSM, sur les aides financières spécifiques de la CAF.

- **Mise en œuvre des aides d'urgences exceptionnelles**

« Nous avons été sollicités par un étudiant dont la famille avait été touchée un évènement climatique exceptionnel. Cela avait eu des répercussions importantes sur le budget familial et donc une incapacité momentanée de subvenir à ses besoins.

Par conséquent, nous avons instruit une demande d'aide d'urgence exceptionnelle pour lui permettre de passer ce cap difficile.».

- **Mise en place d'accompagnements sociaux :**

« L'internat, le logement autonome, les frais de transport engendrent des coûts importants pour le budget familial. Certaines situations sont complexifiées par des évènements vécus par les parents (pertes d'emploi, embauche dans le cadre d'emplois précaires, séparation de couple, problèmes de santé, décès, ...) mais aussi par le fait que de jeunes lycéens peuvent être livrés à eux même. Afin de lever ces freins à la réussite scolaire, nous avons des actions auprès des jeunes mais aussi auprès de leur famille notamment en les orientant vers les partenaires sociaux de leur lieux de résidence pour qu'ils puissent être soutenus.

Ainsi, j'ai accompagné un jeune de 18 ans en BTS alternance (apprentissage) qui n'avait pas d'aide familiale. Ce jeune devait faire face à ses charges avec son seul salaire d'apprentis (604€ par mois). Un soutien moral et administratif ayant pour but in fine sa réussite scolaire a été mis en place. De plus, un lien a été établi avec la mission locale en vue d'obtenir un fonds d'aide aux jeunes, des demandes de fonds social lycéen ont été établies et une demande d'aide à la restauration a été réalisée auprès de la région, afin de remédier à ses difficultés financières.»

	6 Instruction de demandes d'aides financières auprès de la DAM
12 demandes d'AFI maritime CAF	52 interventions sociales dans le cadre des secours exceptionnel BTS

Mobiliser à l'entrée dans la profession maritime

Actions de Prévention

Dans le cadre de sa feuille de route, établie avec la Direction des Affaires Maritimes, le SSM organise des actions collectives à destination des élèves entrant en formation comme à ceux, entrant en fin d'année dans la vie active : ces informations découlent des observations sociales du SSM au cours de ses interventions auprès du milieu professionnel.

Entrée en formation

Il s'agit à l'entrée en formation de donner, sur le plan social, les conseils nécessaires pour faciliter la vie scolaire (accès aux aides, aux dispositifs de santé, présentation des acteurs institutionnels, ...).

Interventions 3h00
ou 3 x 1h00 avec
17 enseignants
présents

Nous avons réalisé 32 interventions collectives pour « l'entrée en formation » au sein des LPM. 544 élèves étaient présents.

Lors des échanges, les élèves nous ont questionné sur différents thèmes :

- La santé (L'ENIM : l'affiliation, la carte vitale, les spécificités du régime maritime, la mutuelle, la prévoyance)
- Le travail (SSGM, IMP, la navigation sous pavillon étranger)
- Les aides financières (FSL, Bourses)
- Le logement (aides au paiement ou la recherche)

« Les interventions ont été riches en échanges et questionnements autour des missions du SSGM, de l'IMP, les domaines couverts par l'Enim, c'est-à-dire la finalité de l'obligation d'affiliation et la définition de la couverture sociale, d'une mutuelle, ... »

« Les élèves ont montré de l'intérêt, ..., néanmoins la majorité d'entre eux n'ont aucune notion de l'univers maritime et de ses institutions. »

Entrée dans la vie active

Pour l'entrée dans la vie active, le SSM intervient pour informer des principaux risques administratifs et financiers (notamment à la pêche, pour l'irrégularité des revenus et lors des arrêts de travail,...), ou liés à la santé (affiliation, mutuelle, prévoyance, réseaux d'aides et de soins, ...) pour permettre une meilleure transition entre la vie scolaire et la vie professionnelle.

Interventions 3h00
ou 3 x 1h00 avec
10 enseignants
présents

Nous avons réalisé 25 interventions collectives de prévention pour faciliter « l'entrée dans la vie active » au sein des LPM. 371 élèves étaient présents.

Des questions ont émergé sur 3 grands thèmes :

- Le travail (chômage, recherche d'embarquement, la navigation à l'étranger),
- La santé (arrêt de travail, mutuelle, la prévoyance),
- Le logement (Visale, allocation logement)

« Afin de rendre plus vivante mon intervention, j'ai invité un patron pêcheur. Il a donné des exemples très concrets aux élèves, ce qui a rendu l'intervention très « riche » et a donné lieu à de nombreux échanges. »

« Cette action leur a permis de prendre connaissance des démarches et des obligations en temps que jeunes entrant dans la vie active (ex : payer ses factures, recherche de logement, démarches en cas de maladie, ...) »

Autres participations de prévention du SSM

Au fil de l'année scolaire, nous sommes mobilisés en lien avec les lycées pour mettre en œuvre plusieurs actions de préventions. Ces actions ont notamment permis d'apporter de l'information aux lycéens et de créer de l'échange avec eux autour de divers sujets de leur quotidien.

En voici quelques exemples :

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

Le SSM est partie prenante au sein des CESC des établissements et a contribué à la mise en place, d'intervention d'information et de prévention, d'espace de parole, ...

Forum prévention des conduites à risques

Le SSM s'est mobilisé avec le lycée pour mettre en œuvre cette action afin de permettre une sensibilisation des élèves aux comportements à risques dans les domaines des conduites addictives et de la sexualité.

Espace de parole

Le SSM a reconduit avec l'accord et le soutien du principal, du CPE et de la vie scolaire cette action. Des sujets comme la violence à l'école, le harcèlement, les addictions, les MST ou des sujets d'actualité y sont évoqués par les élèves.

Action pour le vivre ensemble

A la demande du professeur principal et de la direction du lycée, le SSM a co-animé avec l'infirmière une intervention sur le respect. Cette action faisait suite au repérage de situations d'incivilités répétées de type harcèlement moral, violence physique entre élèves, ...

Espace mobile de prévention

Le SSM s'est mobilisé avec le lycée et les partenaires extérieurs dont la CJC (consultations jeunes consommateurs) pour mettre en œuvre cette action de sensibilisation des élèves aux comportements à risques dans le domaine des conduites addictives.

Mobiliser à l'entrée dans la profession maritime

Des interventions en faveur des marins en formation continue pour contribuer à la réussite du projet professionnel

Des initiatives locales des assistants de service social référents des écoles, en lien avec les équipes pédagogiques sont régulièrement entreprises pour une intervention dans les sessions de formation continue : informations sociales (financier, santé, ...), informations administratives (accès aux droits et aux réseaux d'aides) et transmissions de connaissances au sujet des acteurs institutionnels maritimes.

« Nous avons mis en place au sein du LPM une réunion d'information à destination des stagiaires sur le thème de la prévention des risques sociaux.

Cette initiative a aussi bien été accueillie par le responsable de la formation continue du lycée que par les participants. »



« Nous avons fait le constat qu'il n'était pas toujours facile pour le marin et sa famille de maintenir un équilibre budgétaire notamment en cas de maladie, de crise de la ressource, ...

Par conséquent, nous avons proposé une action de prévention au responsable de la formation continue sur ce thème.

Nous avons mené cette action avec une conseillère en économie familiale du CCAS et un conseiller bancaire.

Cette action a été appréciée des stagiaires et a suscité de nombreux échanges. »

« Le service formation continue LPM nous a reproposé de participer à la sélection du CIN ... avec différents acteurs sociaux (Mission locale, Pôle emploi, LPM,...) : Chaque acteur a présenté son service, ses rôles et ses missions dans le parcours de stagiaire et de futur marin...».

« Suite à un évènement de mer touchant des stagiaires, nous sommes intervenus de manière collective auprès d'eux et des formateurs. Cette intervention a permis la libération de la parole et a facilité les orientations vers des professionnels de la santé mentale.»

Bilan 2017-2018

Au cours de l'année scolaire 2017-2018 ...

496 élèves informés, conseillés, accompagnés lors d'interventions individuelles

997 élèves rencontrés lors d'interventions collectives

- Informations collectives à l'entrée en formation mise en œuvre dans **11 lycées professionnels maritimes**.
- Information à l'entrée dans la vie active développée dans **11 lycées professionnels maritimes**.
- Les équipes interviennent systématiquement avec les partenaires de la prévention des addictions.

69 participations
à des actions de
préventions

Mobilisation au
moment de la
rentrée scolaire à
travers temps de
présence au sein de
l'établissement

**Au total 1 493, ont été
rencontrés au cours de
l'année scolaire
2017-2018**

Points forts

Harmonisation de l'action du SSM dans l'ensemble des écoles à l'accueil, pendant la scolarité et en fin de formation sur le plan individuel et collectif dans le cadre de la feuille de route.

Mise en œuvre de techniques animations « plus vivantes » afin de rendre « acteur » l'élève durant les interventions d'informations collectives.

Actualisation d'outils communs pour mieux prévenir les conséquences sociales des nouveaux enjeux maritimes: diaporamas pour les actions de prévention, flyers de présentation du SSM dans les écoles.

Perspectives

Développer l'**accueil** de façon globale : accueil dans le métier, dans l'activité et dans l'entreprise maritime.

Développer la participation de « témoin » dans les actions d'information collectives entrée dans la vie active

Développer les actions « **préventions sociales** » auprès des stagiaires en formation continue au sein des lycées.



Les annexes

Une mission spécifique dédiée aux gens de mer

Le projet d'orientation stratégique - SSM 2020*

Dans un contexte maritime et un paysage social en pleine évolution, le Conseil d'Administration a missionné en 2014, la Direction du Service Social Maritime pour formuler **un projet d'orientation stratégique à l'horizon 2020**.

Ce projet a pour finalité :

- De définir le positionnement du SSM pour faire face aux mutations en cours,
- De donner sens aux évolutions nécessaires et les rendre visibles.

Il tient compte des évolutions du paysage maritime pour adapter son action à l'horizon 2020.

Objectifs :

- Organiser le SSM face à un environnement maritime qui voit ses effectifs se qualifier et diminuer.
- Faire évoluer les pratiques d'intervention par un travail en réseau et d'ouverture vers les acteurs socio-économiques maritimes ainsi que les autres institutions sociales.
- Développer une offre de service proactive qui réponde aux nouvelles demandes des publics maritimes et aux transformations institutionnelles des partenaires du SSM.

Pour atteindre nos objectifs, 3 missions stratégiques :

1 - La mission « **Gens de Mer** » consolide les interventions actuelles en les coordonnant et en les développant.

2 - La mission « **Service Social du Travail** » a en charge de développer et promouvoir les interventions auprès des entreprises de l'économie maritime en s'appuyant sur l'expérience des actions existantes.

3 - La mission « **SSM 2020** » proposera des projets d'intervention innovants qui seront des relais de financement pour le SSM.

* Le projet est disponible sur www.ssm-mer.fr

* Le projet est dispo-

Les chiffres clés 2017

Population maritime assurée Enim

39 256

actifs

Source : D-SID Taxation Lignes de services,
Traitements Enim MAP, 14 avril 2017

114 892

pensionnés

Source: Penhir, Traitements Enim MAP,
avril 2017

Population maritime reçue par le SSM

8 071

bénéficiaires*

Dont 3 484

nouveaux

bénéficiaires

soit 43%

14 029

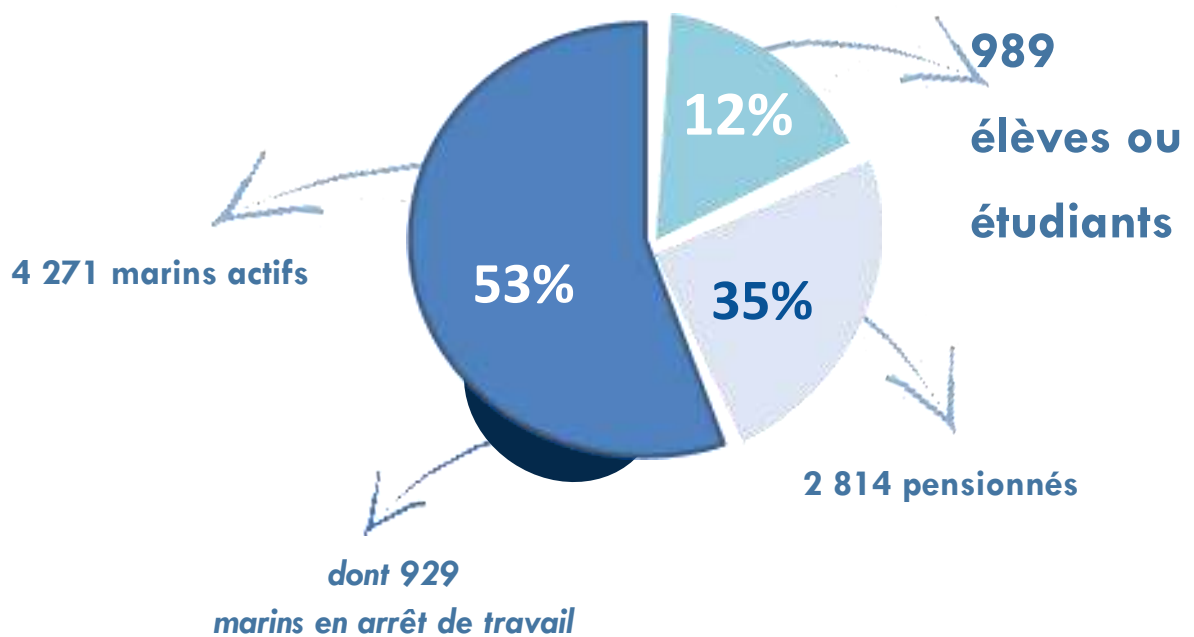
demandes

62 315

interventions

sociales

individuelles



* Bénéficiaires : lycéens, étudiants, marins salariés et pensionnés, sédentaires

Des interventions individuelles aux actions collectives

Interventions individuelles

	Bénéficiaires	Demandes	Interventions	Enquêtes sociales
2017	8 074	14 029	62 315	935
2016	8 140	14 489	62 174	932

Répartition des enquêtes sociales par institutions

Institutions	2017	2016
AFMAR	25	13
CNAF	74	50
Enim	159	240
Abris du marin	117	71
OMB	110	55
Société De Courcy	124	136
ARMEMENTS	46	85
AUTRES*	280	282
Total	935	932

*AUTRES : associations maritimes, aides locales et/ou de droit commun

Actions collectives

Le travail collectif et préventif occupe aujourd'hui une place plus importante dans notre activité.

Dans un contexte maritime en forte évolution sur le plan des conditions de travail (augmentation des qualifications, sécurité en mer, ...) comme des conditions sociales (rémunérations plus encadrées, développement des prévoyances et des mutuelles, ...), le travail social évolue vers un fléchissement global des demandes individuelles liées à la précarité (hors crises).

Le SSM, préventeur des risques sociaux, se confirme aujourd'hui dans un rôle de coordinateur, de facilitateur de lien social, d'acteur pour la circulation de l'information sociale et donc de préventeur des risques sociaux.

32 interventions
« Entrée en formation » dans les LPM
pour **544 élèves**

22 actions pour les stagiaires en formation continue CEFCM
281 participants

45 actions collectives pour les marins en « arrêt de travail »
57 participants

Et de nombreuses actions partenariales locales et maritimes

Diaporama présenté et remis aux élèves :

Entrée en formation



ENTRÉE EN FORMATION POUR LES ELEVES

Informations sociales pour les futurs marins

Service Social Maritime - Septembre 2017

Principaux repères institutionnels

Administrations maritimes

DIRM
DDTM/DML
SSGM

Organismes de protection sociale

ENIM
CNAF/CAF

Les organisations professionnelles

Armateurs de France,
U.A.P.F.
C.N.P.M.E.M.,
C.D.P.M.E.M.,
C.R.P.M.E.M.,
C.N.C. et C.R.C.,
Syndicats,
inspection du travail,
...

Les associations

Caisses Intempéries,
IMP,
SSM,
Abris du Marin,
Œuvre du marin breton,
Caisses d'entraide
...

Autorisation de naviguer, formation, aptitude physique, droit du travail,...

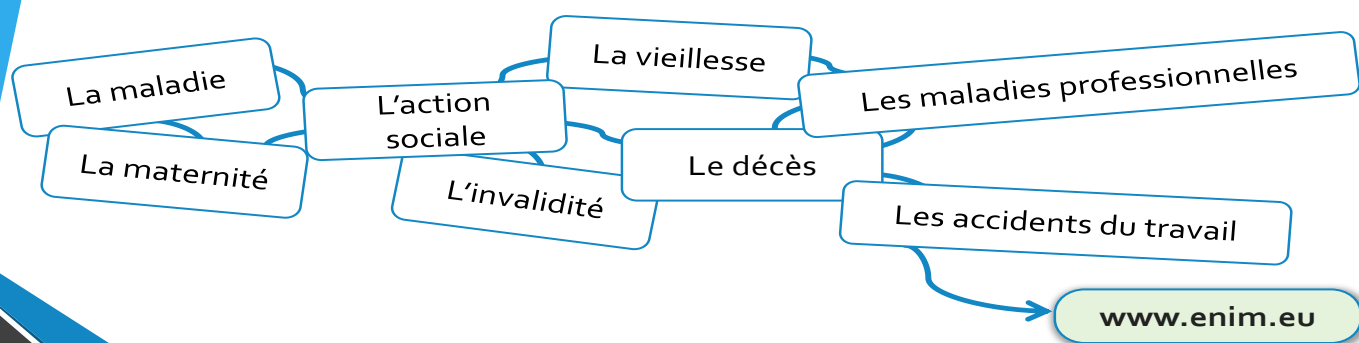
Versement de droits
Information et conseil,
recouvrement des cotisations,...

Licence de pêche
Organisation de la profession
Représentation
Caisses Intempéries

Information, conseil, appui technique
soutien,
Aide financière,...

ZOOM SUR L'Enim

L'Enim, caisse de sécurité sociale et de retraite, appelle les cotisations auprès **des futurs marins**, des armateurs, des marins et des pensionnés.



Vos démarches de rentrée

1. Enim

Le lycée vous a affilié à l'Enim pour ouvrir vos droits à une couverture sociale.



*Vous êtes protégé contre les risques :
accident, maladie, maternité et invalidité.*

- Vos parents ont réglé une cotisation forfaitaire annuelle (exonération pour les élèves boursiers)
- Vos parents, ou vous-même si vous êtes majeur, devez déclarer un médecin traitant (formulaire à demander à votre médecin ou à l'Enim)



Pour plus d'informations : guide Enim « Les 4 moments clés de votre affiliation »

2. C.A.F.

Vous êtes susceptible d'ouvrir droit à une demande d'aide au logement (A.L.S. ou A.P.L.)

Diaporama présenté et remis aux élèves :

Entrée en formation

Si vous rencontrez des difficultés personnelles qui pourraient perturber votre scolarité

Problèmes de santé physique ou
psychologique, addictions, ...

Isolement

Difficultés familiales

Budget, dépenses
(FSL)

...

C.S.A.P.A. : Centre de Soins,
d'Accompagnement et de Prévention en
Addictologie
M.D.A. : Maison des Adolescents
A.N.P.A.A. : Association Nationale de
Prévention en Addictologie ...

**Ne restez pas seul,
parlez en!**

Par exemple :

Dans un cadre confidentiel, auprès du SERVICE SOCIAL MARITIME :
vous serez écouté, conseillé et orienté vers les réseaux d'aide adaptés

LE SERVICE SOCIAL MARITIME



Le SSM est le Service Social unique et spécialisé du monde maritime :

- Pêche
- Commerce
- Conchyliculture
- Plaisance professionnelle

**Implanté dans les
principaux ports, sur tout
le littoral,**

**Les assistants de service
social vous accompagnent
pour FACILITER votre
parcours scolaire puis
professionnel sur le plan
social et personnel.**

LE SERVICE SOCIAL MARITIME



Le SSM est le Service Social unique et spécialisé du monde maritime :

- Pêche
- Commerce
- Conchyliculture
- Plaisance professionnelle

Implanté dans les
principaux ports, sur tout
le littoral,

Les assistants de service
social vous accompagnent
pour FACILITER votre
parcours scolaire puis
professionnel sur le plan
social et personnel.

NOS COORDONNEES

Les assistantes sociales au SSM sont à votre disposition :



Tél:

Permanence :
Lycée Professionnel Maritime
Ou sur rendez-vous à son bureau

www.ssm-mer.fr

Entrée en formation

GLOSSAIRE

A.L.S. : Allocation de Logement Sociale

A.P.L. : Allocation Personnalisée au Logement

C.A.F. : Caisse d'Allocations Familiales

<https://www.caf.fr/>

C.N.C. : Comité National de la Conchyliculture

www.cnc-france.com/

C.R.C. : Comité Régional de la Conchyliculture

C.D.P.M.E.M. : Comité Départemental des Pêches Maritimes et Elevages Marins

C.N.P.M.E.M. : Comité National des Pêches Maritimes et Elevages Marins

www.comite-peches.fr

C.R.P.M.E.M. : Comité Régional des Pêches Maritimes et Elevages Marins

www.bretagne-peches.org/

D.D.T.M. : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

D.I.R.M. : Direction Inter Régionale Maritime

D.M.L. : Direction de la Mer et du Littoral

E.N.I.M. : Etablissement National des Invalides de la Marine

www.enim.eu/

I.M.P. : Institut Maritime de Prévention

www.imp-orient.com/

S.S.G.M. : Service de Santé des Gens de Mer

www.developpement-durable.gouv.fr/Le-service-de-sante-des-gens-de-.html

S.S.M. : Service Social Maritime

www.ssm-mer.fr

U.A.P.F. : Union des Armateurs à la Pêche de France

www.atlanticstrategy.eu/.../uapf-union-des-armateurs-à-la-pêche-de-france



Avez-vous des questions?

Des sujets que vous souhaiteriez
aborder?

Diaporama présenté et remis aux élèves :

Entrée en formation



**MERCI DE
VOTRE ATTENTION**

SERVICE SOCIAL MARITIME
54 Quai de la Fosse - 44000 NANTES
Tél 02 40 71 01 50
www.ssm-mer.fr

Entrée dans la vie active



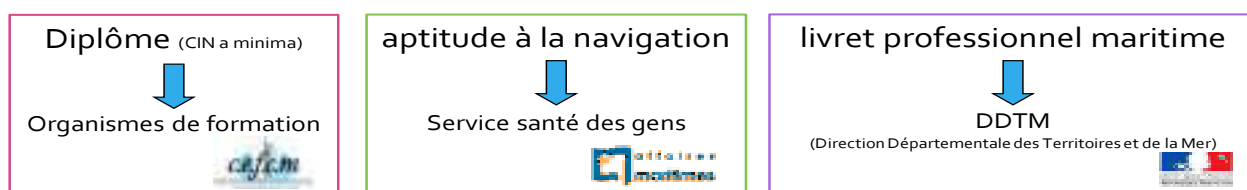
ENTREE DANS LA VIE ACTIVE POUR LES ELEVES

Informations sociales et
pratiques pour les futurs marins

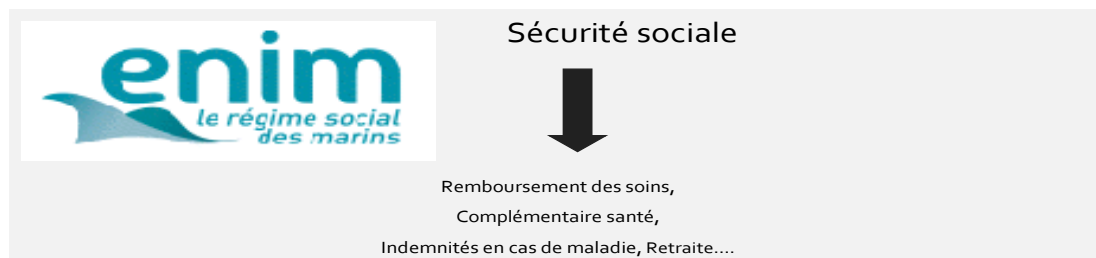
Service Social Maritime - Septembre 2017

Marin : un métier encadré par des institutions spécifiques

POUR RAPPEL : des démarches obligatoires préalables à l'embarquement



Un système de protection sociale particulier



A vous de faire les démarches, rien n'est automatique !

Principaux repères institutionnels



Rechercher UN EMPLOI

Pour rechercher directement un embarquement :
Contacter les employeurs

Si vous êtes marin au commerce

Vous trouverez la liste des employeurs des compagnies de navigation au commerce :

- Dans la presse maritime (ex: le MARIN, ...)
- A la Direction de la Mer et du Littoral (DML)

ddtm-dml@seine-maritime.gouv.fr

...

Si vous êtes marin pêcheur, conchyliculteur ou plaisancier professionnel

Faites savoir que vous êtes à la recherche d'un embarquement; **allez sur les ports ou sur les parc** pour rencontrer les marins et les patrons.

Vous trouverez les coordonnées des patrons/ armateurs :

- Au Comité Régional des Pêches Maritimes www.comite-peches.fr
- A la Direction de la Mer et du Littoral (DML)

ddtm-dml@seine-maritime.gouv.fr

...

Entrée dans la vie active

Idées de contacts

Pour tous les marins :

La Touline

45, Quai de La Douane 29200 BREST

Tél : 02 98 43 49 38

www.latouline.com



Pour les marins au commerce :

www.armateursdefrance.org

Site internet d'information et d'offres d'emploi
pêche, conchyliculture, commerce :

www.clicandsea.fr



Et votre réseau ...

Pour embarquer

- Vérifier que votre visite médicale est à jour, dans le cas contraire prendre un RDV rapidement sur le site :
<http://rdvsantemarin.application.equipement.gouv.fr>
- Vous munir de votre livret maritime.
- Pour toute embauche à l'étranger, avoir à jour son passeport et voir avec le SSGM les vaccinations obligatoires.

*Dans tous les cas (pêche/commerce)
vous devez signer un contrat de travail écrit déterminant votre embauche
à durée indéterminée (CDI) ou déterminée (CDD).*

*Pour toute information sur vos droits à bord, vous pouvez consulter le CRPM,
le CDPM, la DML, les CRC, l'inspection du travail, ...*

Comment rechercher un logement ?

- Auprès des agences immobilières, (*attention frais d'agence*).
- Auprès des bailleurs publics type HLM, (*attention liste d'attente importante*).
- Dans les journaux locaux, journaux d'annonces, des sites web, ...

**Parlez-en à votre employeur pour savoir s'il cotise à un organisme à d'action logement, pour l'accès au logement.
Cet organisme peut avoir un catalogue de locations à vous proposer.**

Quels sont les frais entraînés par une location?

- Un loyer mensuel (attention le propriétaire doit vous remettre une quittance)
- Les frais d'agence immobilière
- Le dépôt de garantie, qui correspond à 1 mois de loyer (sans les charges), et qui est récupérable en fin de location si le logement n'a pas subi de dégradations.
- Les frais d'ouverture de compteurs d'eau, d'électricité, ...
- L'assurance habitation
- La taxe d'habitation (pour un logement occupé au 1/01 de l'année en cours).

Entrée dans la vie active

LES AIDES au paiement du loyer

Aide au logement (ALS ou APL) auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de votre lieu de domicile : vous pouvez faire une simulation de vos droits et télécharger un dossier sur le site de la CAF : www.caf.fr.

Pour remplir cette demande d'aide il faut divers documents:

- copie du bail,
- 1^{ère} quittance de loyer,
- le formulaire complété et signé par le demandeur et par le propriétaire,
- l'avis d'imposition ou de non imposition des revenus N-2,
- 1 RIB ou le RIB du propriétaire,
- toutes autres pièces administratives précisées sur le formulaire...

En cas de difficulté pour régler une caution ou un loyer, il existe différentes aides telles que :

Le Fond de Solidarité Logement (F.S.L) : s'adresser aux services sociaux du conseil général.

Le LOCA-PASS (non cumulable avec le FSL) : formulaire à remplir en ligne sur le site www.actionlogement.fr

Prévenir quelques Risques Administratifs en cas de maladie ou d'ATM

Vérifier que vous êtes bien affilié à L'ENIM dès le premier embarquement pour éviter tous retards dans les prises en charge.

 0811 701 703

Adresser son arrêt de travail dans les 48h pour éviter tous refus ou retard de prise en charge en maladie ou accident.

Déclarer tout accident à bord ou en trajet, même s'il n'entraîne pas d'arrêt.

LES PRINCIPAUX « RISQUES FINANCIERS »

↪ **Mode de calcul ENIM des indemnités journalières maladie :**
En fonction de la catégorie de navigation = 50% du salaire forfaitaire de la catégorie, quelque soit le salaire réel (sauf si l'armateur ou l'entreprise a souscrit un contrat de garantie pour ses salariés).

Risque de déséquilibre budgétaire, voire d'endettement

Pas de cotisations CHOMAGE dans les armements pêche de moins de 25 mètres

Risque d'absence de revenus en cas de perte d'emploi
En cas de chômage NON indemnisé => **Pensez à l'allocation spécifique de solidarité ou au RSA**

↪ **Contrats précaires : CDD, contrats saisonniers...**

Risque de revenus irréguliers

Prévenir « les risques financiers »

✿ **EPARGNER** : constituer une épargne personnelle est « le meilleur rempart » aux revenus aléatoires.

✿ **ADHERER À UNE MUTUELLE / complémentaire santé** : pour les soins et les hospitalisations lorsque l'entreprise ou l'armateur ne prévoit pas de contrat de groupe, adhérer à une complémentaire garantit une bonne couverture des frais maladie / hospitalisation.

↳ Au 1^{er} janvier 2015, obligation des entreprises de souscrire, pour leurs salariés, une mutuelle.

☎ **Se renseigner auprès de son employeur**

Entrée dans la vie active

Prévenir « les risques financiers »

- ✿ **SOUSCRIRE UN REGIME DE PREVOYANCE** (arrêt de travail, invalidité, décès) lorsque l'entreprise ne l'a pas prévu dans sa convention collective.
- ✿ **S'INSCRIRE à POLE EMPLOI** en cas de perte d'emploi et quelque soit l'indemnisation.
- ✿ **COTISER À LA CAISSE INTEMPERIES** (pour les pêcheurs) : en cas d'intempéries, le marin pêcheur qui ne part pas en mer subit un manque à gagner. Cotiser à la caisse intempéries lui permet de recevoir une indemnisation (le double de sa cotisation initiale).

☎ Se renseigner auprès de son employeur

Le budget

RECETTES MENSUELLES

- Salaires
- Prestations familiales (aide au logement)
- Pension alimentaire, ...
- Autres



DEPENSES FIXES MENSUELLES

- Loyer
- Electricité, gaz (mensuel ou tous 2 mois)
- Eau (tous les 6 mois)
- Assurances logement, Voiture...(paiement soit mensuel, semestriel, annuel)
- Taxe habitation, impôts sur le revenu (paiement mensuel, trimestriel, annuel)
- Mutuelle (mensuel ou semestriel)
- Téléphone, internet (bouquet TV)
- Crédits
- AUTRES (ordures ménagères, abonnement sport, ...)



Solde disponible

L'alimentaire, le carburant, vos frais personnels, etc, ne sont pas inclus dans les dépenses **FIXES.**

Il faut impérativement faire sa déclaration d'impôts pour les revenus perçus l'année précédente.

En cas de perte d'emploi

- Dès la fin du contrat, dans tous les cas, indemnisation ou pas, **il faut s'inscrire à Pôle emploi** ainsi que prévenir la DML et le CRPM.
- **IMPORTANT** : Toujours fournir les copies de vos attestations de paiement Pôle emploi à l'ENIM. Cela permet à l'ENIM de valider ces périodes de chômage pour votre couverture sociale et la retraite.
- En cas de litige avec l'employeur vous pouvez faire appel à la l'administrateur DML pour une conciliation ou à l'inspecteur du travail qui vous conseillera.

Le Service Social Maritime

Le SSM, association loi 1901, est le Service Social unique et spécialisé du monde maritime :

Pêche
Commerce
Conchyliculture
Plaisance professionnelle

Implanté dans les principaux ports, sur tout le littoral, et impliqué dans le milieu professionnel maritime, le SSM est partenaire de vos entreprises, de vos institutions et de vos organisations professionnelles.

Des rencontres sont possibles avec les assistants de service social tenus au secret professionnel.

Les assistants de service social vous accompagnent dans vos projets et recherchent avec vous des solutions adaptées à votre situation.



Le SSM a plusieurs missions:

1. Accompagner la vie professionnelle
2. Faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle
3. Prévenir les risques sociaux

www.ssm-mer.fr

Entrée dans la vie active

Le Service Social Maritime

Le SSM s'adresse :

- aux lycéens et étudiants en formation maritime,
- aux actifs et aux entreprises qui les emploient,
- aux pensionnés.



**Les assistantes sociales du SSM
sont à votre disposition :**

Adresse :

Tél :

Permanence :

www.ssm-mer.fr

Petit rappel pour bien naviguer

SANTE

Etre à jour de votre visite médicale,
Etre à jour de ses vaccinations,
Etre suivi régulièrement par un dentiste, un ophtalmologue...pour éviter
tout risque sur votre santé pouvant entrainer
... l'inaptitude à la navigation

SECURITE

Mettre son Vêtement à Flottaison Intégré (VFI), obligatoire
Mettre ses équipements de protections individuelles (EPI), obligatoire
Attention à tout excès (alcool, médicaments...) qui peuvent réduire votre
vigilance et mettre l'équipage et vous-même en danger
Ne pas consommer de produits stupéfiants (code pénal) qui peuvent
vous être préjudiciable en cas d'évènement de mer (perte de réflexe et de
réactivité).

Merci de votre attention & bonne mer



Service Social
maritime

www.ssm-mer.fr

SERVICE SOCIAL MARITIME
54, quai de la Fosse - 44 000 NANTES
Tél : 02 40 71 01 50